

SERVICE DE RECHERCHE D'UNIFOR

OBSERVATIONS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Une analyse mensuelle des derniers indicateurs du marché du travail
Janvier 2023



UNIFOR
theUnion | lesyndicat
Le 10 février 2023

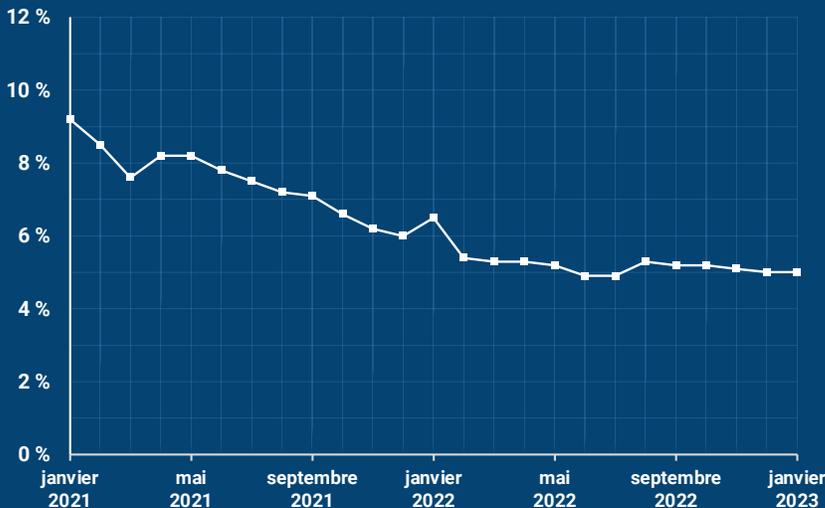
Statistiques nationales

Le marché du travail canadien a commencé la nouvelle année en fanfare, ajoutant 150 000 emplois à l'économie en janvier – un gain de 0,8 % depuis décembre et bien supérieur aux attentes de la plupart des analystes. Le taux de chômage s'est maintenu à 5 %, tandis que le taux d'activité global a augmenté de 0,3 point de pourcentage pour atteindre 65,7 %, ce qui correspond à la moyenne quinquennale de janvier de 2017 à 2021.

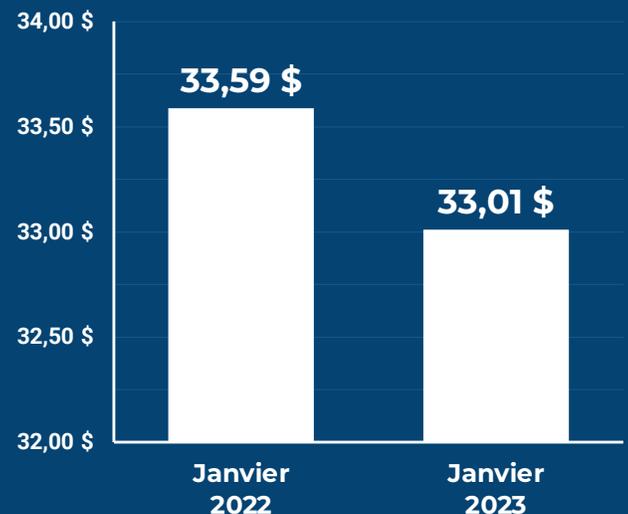
Même si un certain nombre d'économistes ont affirmé que ces chiffres obligeront la Banque du Canada à repenser sa pause dans le mouvement de relèvement des taux d'intérêt, rien ne prouve qu'un marché de l'emploi en plein essor ajoute aux pressions inflationnistes. La croissance des salaires d'une année sur l'autre est tombée à 4,5 % en janvier et les salaires réels (corrigés de l'inflation) ont diminué de 1,7 %. Pendant ce temps, la hausse de l'indice des prix à la consommation (IPC) s'est considérablement ralentie au cours du deuxième semestre de 2022 (voir p. 3); de juin à décembre, la croissance de l'IPC a été dérisoire (0,1 %). En bref, les données ne plaident pas en faveur d'un nouveau resserrement de la politique monétaire.

	Moyenne sur 5 ans janv. 2017 à janv. 2021	Janv. 2022	Déc. 2022	Janv. 2023	Variation annuelle (var. ann.)	Variation mensuelle (var. mens.)
Emploi total (nombre) ¹	18 674 220	19 286 000	19 882 300	20 032 300	746 300 3,9 %	150 000 0,8 %
Taux de chômage (%) ²	6,6	6,5	5,0	5,0	-1,5	0,0
Taux de participation (%) ³	65,7	65,4	65,4	65,7	0,3	0,3
Taux de syndicalisation (%) ⁴	30,4	30,7	30,8	30,9	0,2	0,1
Salaires horaires moyens (\$) ⁵	28,40 \$	31,59 \$	32,67 \$	33,01 \$	4,5 %	1,0 %
Salaires horaires moyens réels (\$) ⁶	32,76 \$	33,59 \$	nd	33,01 \$	-1,7 %	nd

Taux de chômage



Salaires horaires moyens réels



Indicateurs nationaux de précarité

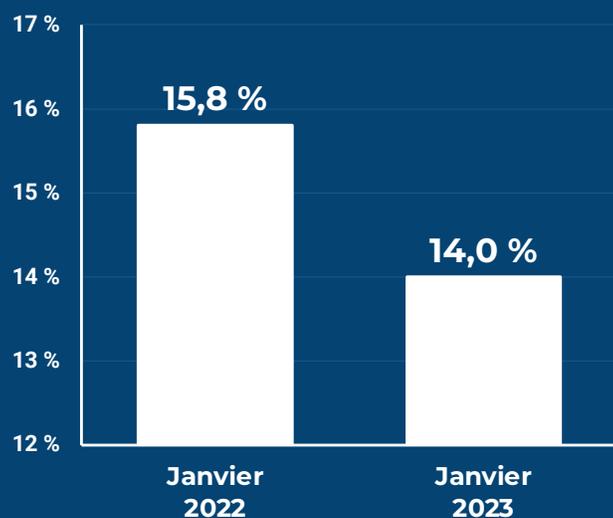
Les indicateurs de précarité d'Unifor présentent un tableau mitigé pour le mois de janvier, avec une légère baisse de la proportion de titulaires d'emplois temporaires et multiples coïncidant avec des augmentations assez significatives des taux de sous-utilisation (+1,1) et de sous-emploi (+1,0). Associées à l'augmentation de la participation au marché du travail, les données suggèrent qu'un grand nombre de nouvelles arrivantes et nouveaux arrivants sur le marché du travail n'ont pas été en mesure de trouver un

emploi à temps plein suffisant. Les augmentations du taux de temps partiel (+0,1) et du taux de temps partiel involontaire (+0,9) viennent corroborer cette interprétation. Le franchissement de la barre des 5dollars d'écart salarial entre les hommes et les femmes est également préoccupant. Il indique en effet que les taux d'emploi record des femmes n'ont pas été accompagnés d'une équité salariale suffisante.

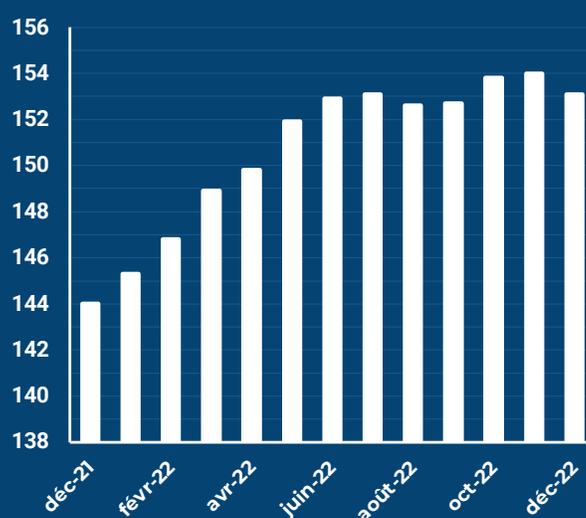
	Janv. 2022	Déc. 2022	Janv. 2023	Var. ann.	Var. mens.
Taux d'emplois à temps partiel (%) ⁷	18,6	18,6	18,7	0,1	0,1
Emplois à temps partiel involontaire (%) ⁸	40,2	38,9	39,8	-0,4	0,9
Taux de sous-utilisation (%) ⁹	9,3	6,3	7,4	-1,9	1,1
Taux de sous-emploi (%) ¹⁰	15,8	13,0	14,0	-1,8	1,0
Personnes occupant plusieurs emplois (%) ¹¹	5,2	5,8	5,7	0,5	-0,1
Détenteurs d'emplois temporaires (%) ¹²	10,7	10,8	10,4	-0,3	-0,4
<i>Occasionnel/autre (%)</i>	3,3	3,3	3,2	-0,1	-0,1
<i>Temporaire/à contrat (%)</i>	6,5	6,1	6,2	-0,3	0,1
<i>Saisonnier (%)</i>	0,9	1,3	1,0	0,1	-0,3
Incidence des bas salaires (%) ¹³	21,1	19,4	19,0	-2,1	-0,4
Écart salarial entre les genres ¹⁴	4,92 \$	\$4,71	5,00 \$	1,7 %	6,3 %
NEEF (x 1 000) ¹⁵	814,2	620,4	704,6	-13,5 %	13,6 %

emploi à temps plein suffisant. Les augmentations du taux de temps partiel (+0,1) et du taux de temps partiel involontaire (+0,9) viennent corroborer cette interprétation. Le franchissement de la barre des 5dollars d'écart salarial entre les hommes et les femmes est également préoccupant. Il indique en effet que les taux d'emploi record des femmes n'ont pas été accompagnés d'une équité salariale suffisante.

Taux de sous-emploi



Indice des prix à la consommation



Statistiques régionales

La croissance de l'emploi en janvier a été bien distribuée partout au Canada, les cinq régions affichant des gains d'emplois importants. En chiffres absolus, l'Ontario a ouvert la voie avec 62 800 emplois ajoutés (+0,8 %), suivi du Québec avec 47 400 (+1,1 %), des Prairies avec 26 000 (+0,7 %), de la Colombie-Britannique avec 7 700 (+0,3 %) et de la région de l'Atlantique avec 6 100 (+0,5 %).

Bien que les variations de l'emploi aient été positives dans l'ensemble des régions par rapport à décembre, le taux de chômage a augmenté dans les Prairies (+0,2 point) et en Colombie-Britannique (+0,2 point), ce qui indique que la croissance du nombre de demandeuses et demandeurs d'emploi dans ces deux régions a dépassé le niveau de création d'emplois. Toutefois, par rapport à janvier 2022, les taux de chômage régionaux ont fortement baissé, allant d'une baisse de 0,8 point de pourcentage dans les Prairies et en Colombie-Britannique à un plongeon de 2,3 points en Ontario.

La croissance des salaires horaires régionaux a été solide en janvier, mais les gains salariaux annuels ont ralenti dans la plupart des régions. Le Québec a fait figure d'exception, avec une augmentation annuelle des salaires de 6,9 % supérieure à l'inflation, ce qui a entraîné une hausse de 0,5 % des salaires réels. Les salaires réels ont été négatifs dans toutes les autres régions, les Prairies ayant connu la plus forte baisse (-2,9 %), suivies de l'Ontario (-2,5 %).



Statistiques régionales continués

Atlantique

	Janv. 2022	Janv. 2023	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	1 142 800	1 198 500	55 700 4,9 %	6 100 0,5 %
Taux de chômage (%)	9,1	7,4	-1,7	-0,1
Taux de participation (%)	60,8	61,1	0,3	0,1
Taux de syndicalisation (%)	33,7	33,4	-0,3	0,3
Salaire horaire moyen	27,07 \$	28,70 \$	6,0 %	0,9 %
Salaire horaire moyen réel	28,78 \$	28,70 \$	-0,3 %	nd



Québec

	Janv. 2022	Janv. 2023	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	4 315 000	4 511 600	196 600 4,6 %	47 400 1,1 %
Taux de chômage (%)	5,1	3,9	-1,1	-0,1
Taux de participation (%)	63,8	65,2	1,4	0,5
Taux de syndicalisation (%)	38,9	39,1	0,2	0,7
Salaire horaire moyen	30,17 \$	32,25 \$	6,9 %	1,2 %
Salaire horaire moyen réel	32,08 \$	32,25 \$	0,5 %	nd



Ontario

	Janv. 2022	Janv. 2023	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	7 538 500	7 849 700	311 200 4,1 %	62 800 0,8 %
Taux de chômage (%)	7,5	5,2	-2,3	-0,2
Taux de participation (%)	65,5	65,5	0,0	0,3
Taux de syndicalisation (%)	27,1	26,8	-0,3	-0,1
Salaire horaire moyen	32,77 \$	33,96 \$	3,6 %	1,2 %
Salaire horaire moyen réel	34,84 \$	33,96 \$	-2,5 %	nd



Statistiques régionales continués

Prairies

	Janv. 2022	Janv. 2023	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	3 579 800	3 701 900	122 100 3,4 %	26 000 0,7 %
Taux de chômage (%)	6,3	5,4	-0,8	0,2
Taux de participation (%)	69,2	69,1	-0,1	0,5
Taux de syndicalisation (%)	28,0	28,6	0,6	0,4
Salaire horaire moyen	31,65 \$	32,66 \$	3,2 %	0,0 %
Salaire horaire moyen réel	33,65 \$	32,66 \$	-2,9 %	nd



Colombie-Britannique

	Janv. 2022	Janv. 2023	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	2 709 900	2 770 700	60 800 2,2 %	7 700 0,3 %
Taux de chômage (%)	5,1	4,4	-0,8	0,2
Taux de participation (%)	65,0	65,0	0,1	0,2
Taux de syndicalisation (%)	29,7	30,8	1,1	-0,5
Salaire horaire moyen	32,47 \$	33,97 \$	4,6 %	1,7 %
Salaire horaire moyen réel	34,52 \$	33,97 \$	-1,6 %	nd



Salaires horaires par industrie

Croissance des salaires nominaux par rapport aux salaires corrigés de l'inflation

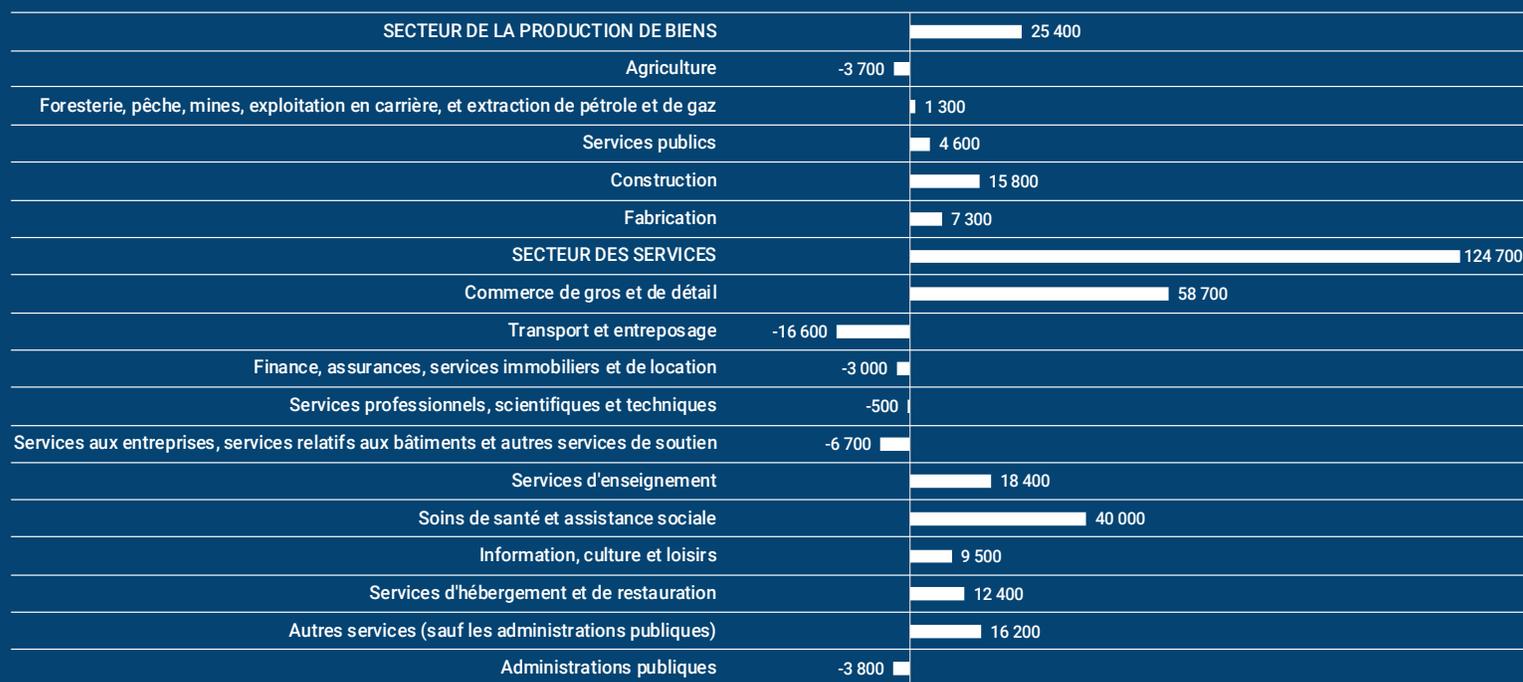
Industrie	Janv. 2022	Janv. 2023	Variation annuelle	Variation corrigés de l'inflation
Agriculture	22,71 \$	23,22 \$	2,3 %	-3,9 %
Foresterie	34,89 \$	32,90 \$	-5,7 %	-12,7 %
Mines, pétrole et gaz	47,81 \$	49,50 \$	3,5 %	-2,7 %
Services publics	47,26 \$	49,98 \$	5,8 %	-0,5 %
Construction	33,27 \$	35,04 \$	5,3 %	-1,0 %
Fabrication de biens durables	31,47 \$	33,68 \$	7,0 %	0,7 %
Fabrication de biens non durables	30,03 \$	31,71 \$	5,6 %	-0,7 %
Commerce de gros	33,40 \$	34,33 \$	2,8 %	-3,5 %
Commerce de détail	21,61 \$	22,72 \$	5,1 %	-1,1 %
Transport et entreposage	29,85 \$	30,82 \$	3,2 %	-3,0 %
Finances et assurances	39,47 \$	41,60 \$	5,4 %	-0,9 %
Services immobiliers, de location et de location à bail	31,99 \$	32,64 \$	2,0 %	-4,2 %
Services professionnels, scientifiques et techniques	40,32 \$	43,74 \$	8,5 %	2,0 %
Soutien aux entreprises, aux bâtiments et autres	24,36 \$	25,58 \$	5,0 %	-1,2 %
Services éducatifs	36,92 \$	38,01 \$	3,0 %	-3,3 %
Soins de santé et assistance sociale	29,76 \$	31,24 \$	5,0 %	-1,3 %
Information, culture et loisirs	33,29 \$	30,93 \$	-7,1 %	-14,5 %
Hébergement et services de restauration	17,76 \$	19,15 \$	7,9 %	1,4 %
Autres services	27,64 \$	28,26 \$	2,2 %	-4,0 %
Administration publique	40,51 \$	42,15 \$	4,1 %	-2,2 %

Les variations annuelles des salaires nominaux ont été positives pour la majorité des secteurs, à l'exception de la foresterie (-5,7 %) et de l'information, de la culture et des loisirs (-7,1 %). En revanche, les gains salariaux réels corrigés de l'inflation ont été quasiment inexistantes. Il convient toutefois de noter que ces données doivent être traitées avec précaution compte tenu de la mise en œuvre de confinements à grande échelle liés à la COVID-19 au cours du mois de janvier 2022.

La croissance de l'emploi pour le mois de janvier (voir p. 8) a été principalement concentrée dans le secteur des services (+124 700), notamment dans le commerce de gros et de détail (+58 700) et dans les soins de santé et l'assistance sociale (+40 000). Le secteur de la production de biens a créé 25 400 emplois, principalement dans la construction (+15 800) et la fabrication (+7 300).

Gains et pertes mensuels d'emplois par industrie et par secteur

Variation de l'emploi par industrie et par secteur, de décembre 2022 à janvier 2023



NOTES

1. L'emploi total comprend toutes les personnes en âge de travailler (15 ans et plus) qui sont actuellement employées. Corrigé des variations saisonnières.
2. Le taux de chômage exprime le pourcentage de Canadiennes et Canadiens en âge de travailler qui sont au chômage et qui cherchent activement du travail. Il n'inclut pas les chômeurs qui ne sont pas actuellement à la recherche d'un emploi ou qui sont sans emploi de façon permanente, et qui sont donc considérés comme étant en dehors du marché du travail. Corrigé des variations saisonnières.
3. Le taux de participation exprime le pourcentage de tous les Canadiens et Canadiennes en âge de travailler qui participent au marché du travail, y compris les personnes ayant un emploi et les chômeurs (à la recherche active d'un emploi). Corrigé des variations saisonnières.
4. Le taux de syndicalisation comprend les travailleuses et travailleurs qui sont membres d'un syndicat ainsi que ceux qui sont non syndiqués mais couverts par les modalités d'une convention collective.
5. Le salaire horaire moyen est calculé à partir des salaires ou traitements habituels déclarés par les employés pour leur emploi principal.
6. Le salaire horaire moyen réel ajuste les salaires des années précédentes pour tenir compte de l'impact de l'inflation et est rapporté en dollars courants. Étant donné que les données de l'IPC ne sont pas disponibles pour le mois en cours avant la diffusion de l'Enquête sur la population active, le taux d'inflation du mois précédent est utilisé pour estimer les salaires réels.
7. Le taux d'emplois à temps partiel mesure le pourcentage de tous les travailleurs et travailleuses salariés qui travaillent à temps partiel.
8. Le taux d'emplois à temps partiel involontaire mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs à temps partiel qui souhaitent un emploi à temps plein.
9. Le taux de sous-utilisation, ou R8, est utilisé par Statistique Canada pour mesurer la main-d'œuvre sous-utilisée. Il ajoute au taux de chômage ceux qui attendent un rappel ou des réponses, les mises en chantier à long terme, les travailleuses et travailleurs janouragés (ceux qui n'ont pas cherché parce qu'ils pensaient qu'aucun emploi n'était disponible) et une partie des travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaires.
10. Le taux de sous-emploi mesure le pourcentage de Canadiennes et Canadiens qui veulent travailler mais qui ne peuvent pas trouver un emploi convenable ou qui ne disposent pas de systèmes de soutien adéquats leur permettant de se lancer dans la recherche d'un emploi. Il mesure donc l'ampleur réelle de la sous-utilisation de la main-d'œuvre au Canada. Le taux de sous-emploi ajoute au taux de chômage tous les travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaire et les personnes aux limites de la population active (c'est-à-dire celles qui voulaient travailler mais qui n'ont pas pu chercher activement un emploi en raison de circonstances atténuantes).
11. Le taux de cumul d'emplois mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés qui occupent deux emplois ou plus.
12. Le taux de titulaires d'emplois temporaires mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés dont l'emploi est temporaire.
13. L'incidence des bas salaires est exprimée en pourcentage des salariés horaires qui gagnent moins des deux tiers du salaire horaire médian. Cette mesure est une norme largement acceptée pour déterminer le seuil de faible revenu.
14. L'écart de rémunération entre les sexes mesure la différence moyenne de revenu entre les hommes et les femmes qui gagnent un salaire horaire. Un écart positif indique que les hommes gagnent, en moyenne, plus que les femmes.
15. La catégorie des NEEF mesure le nombre de Canadiens âgés de 15 à 29 ans qui ne sont pas actuellement en emploi, aux études ou en formation.





unifor
theUnion | lesyndicat

www.unifor.org